

## POURSUITES D'ÉTUDES

- ♦ Licence Pro (développeur WEB, Administrateur de données, ...)
- ♦ Des études peuvent également être poursuivies au terme de ce BTS, notamment en DEES Informatique, puis en Master Informatique.

## DÉBOUCHÉS PROFESSIONNELS

Le titulaire du BTS SIO peut prétendre à la fois à un poste d'informaticien généraliste et spécialiste selon sa spécialisation. Les principaux métiers d'un titulaire du BTS SIO sont :

- Administrateur Systèmes-Réseaux
- Technicien d'exploitation Réseaux-Systèmes
- Gestionnaire de parc informatique
- Responsable support et déploiement
- Intégrateur de systèmes d'informaticien
- Analyste programmeur
- Développeur d'applications informatiques
- Chef de projet informatique
- Chargé d'études informatiques
- Responsable de services applicatifs

## RÉSULTATS AUX EXAMENS

[www.lycee-faure.fr/formations/resul\\_exam.htm](http://www.lycee-faure.fr/formations/resul_exam.htm)

## OÙ S'ADRESSER

Monsieur Raymond OLRV  
(Chef de travaux, Responsable des départements Tertiaire et Santé-social)

☎ : 04.50.45.93.67

✉ : [raymond.olrv@ac-grenoble.fr](mailto:raymond.olrv@ac-grenoble.fr)

Ce dernier pourra vous mettre en relation avec un enseignant de l'équipe pédagogique.

## ÉQUIPEMENTS COMMUNS

- ♦ Restaurant scolaire (1500 couverts, 2 menus au choix, gestion informatisée)
- ♦ Équipement (vidéo cinéma)
- ♦ Amphithéâtre (projections, conférences)
- ♦ Sécurité, santé (infirmier)
- ♦ Service social (assistante sociale)

## ÉQUIPEMENTS PÉDAGOGIQUES

- ♦ CDI (Centre de Documentation et d'Information)
- ♦ Salles multimédia et audiovisuelle

# BTS

# SERVICES INFORMATIQUES AUX ORGANISATIONS



**LYCÉE  
GABRIEL FAURÉ**

2 Avenue du Rhône - BP 313  
74008 ANNECY Cédex

☎ : 04.50.45.93.67

🌐 : <http://www.lycee-faure.fr>



## CONDITIONS D'ADMISSION

Être titulaire du baccalauréat STG, S, ES, L.  
Bac Pro (mention bien ou très bien)

## DOSSIER D'INSCRIPTION

Les élèves scolarisés dans les établissements publics ou privés sous contrat doivent suivre la procédure sur [www.admission-postbac.fr](http://www.admission-postbac.fr).

Dans tous les autres cas (élèves des établissements privés hors contrat, des établissements agricoles, des établissements hors académie, étudiants), les candidats doivent faire leur demande de dossier d'admission exclusivement par mél à

Raymond OLRÉ, chef de travaux

[raymond.olry@ac-grenoble.fr](mailto:raymond.olry@ac-grenoble.fr)

## FRAIS D'INSCRIPTION

Il n'y a aucun frais d'inscription.

L'enseignement reste par ailleurs gratuit (sauf achat de fournitures).

## QUALITÉS REQUISES

- capacité à utiliser des outils abstraits pour résoudre des problèmes concrets
- goût pour la réflexion, la rigueur et la méthode
- goût pour le travail sur ordinateur
- niveau correct en français et en mathématiques
- étudier l'anglais

## OBJECTIFS

Le BTS Services Informatiques aux Organisations (BTS SIO) remplace le BTS Informatique de Gestion à compter de la rentrée 2011.

Les inscriptions sont réservées aux étudiants issus des baccalauréats, série technologique, générale ou professionnelle. Il s'agit d'un diplôme national de l'enseignement supérieur qui atteste d'une qualification professionnelle des nouvelles technologies, dans l'objectif d'intégrer un domaine d'activité au développement constant.

Le titulaire du BTS SIO sera capable d'appréhender les besoins des entreprises pour construire et proposer une solution technique appropriée. Il sera à l'écoute et au service des utilisateurs du service informatique. Il accompagne les métiers des entreprises clientes dans la plupart des secteurs d'activité. Il participe au déploiement et à la mise en production d'une solution applicative. Il œuvre à la mise en place d'un système informatique élaboré, dans la mesure des moyens mis à sa disposition.

Le BTS SIO permet d'atteindre les domaines professionnels tels que :

- Produire et fournir des services informatiques
- Travailler dans un environnement technique
- Travailler en équipe

Le BTS SIO s'insère donc dans une approche "service" permettant de répondre en termes de "solutions" face aux besoins identifiés. Ainsi, dès le second semestre d'études, l'étudiant s'oriente vers l'une ou l'autre des deux spécialités :

- Solutions d'Infrastructures Systèmes et Réseaux (**SISR**)
- Solutions Logicielles et Applications Métiers (**SLAM**)

## EXAMEN

Épreuves	Durées	Coefficients
UV1 Expression française	4h Écrit	2
UV2 Langue anglaise	2h Écrit	1
Langue anglaise	20 mn Oral	1
Mathématiques pour l'informatique	2h Écrit	2
Algorithmique Appliquée	1h20 mn Oral	1
Analyse économique managériale et juridique des services informatiques	4h Écrit	3
Conception et maintenance de solutions informatiques	40 mn CCF	4
Production et fourniture de services informatiques	4h Écrit	5
Parcours de professionnalisation	40 mn CCF	3